



La République du Vercors

Entre le 9 juin et le 21 juillet 1944, le Vercors fonctionne comme une zone libérée, l'état de droit y est rétabli et symbolise la réincarnation de

l'idée républicaine sur le sol français.

Dès lors, lorsqu'on « monte au Vercors », on passe en quelques kilomètres de l'oppression à la liberté.

Dès lors, lorsqu'on « monte au Vercors », on passe en quelques kilomètres de l'oppression à la liberté.

« Finie la Résistance clandestine ! La Résistance ouverte commence ! »

Durant six semaines, règne une atmosphère de sourde inquiétude ponctuée de moments d'euphorie affichée dans cette "île en terre ferme" que semble devenu le Vercors. La prise de Saint-Nizier n'a pas ébranlé ce fort sentiment de protection.

« La "citadelle imprenable" fait toujours figure de référence, même s'il ne demeure guère de responsables militaires pour y croire réellement. »

Patrice Escolan, Lucien Ratel, *Guide-Mémorial du Vercors résistant*,
Le Cherche Midi, 1994, p. 262.



Image extraite du film
« Au cœur de l'orage »,
J.P. Le Chanois, 1948.

Site National Historique de la
Résistance en Vercors

En fait, on assiste en ce 9 juin à un soulèvement inachevé, non contrôlé et imprévu dans son ampleur, bousculant les structures existantes. De plus en plus de communes sont « contrôlées par la dissidence », l'État français connaît alors un début de dislocation.

Les structures de la Résistance sont aussi bouleversées et tentent de canaliser un flot menaçant de les dépasser. Des hommes de partout "montent au Vercors" avec enthousiasme, mais leur armement demeure dérisoire. Les effectifs humains passent de 500 à 3 000 hommes, les armes ne suivent pas.

Mais plus que tout, c'est l'ambiance qui semble pousser au soulèvement, à l'affirmation des convictions républicaines face à un ennemi désormais vulnérable.

« On déploie le drapeau parce qu'il est impensable qu'on ne le fasse pas, dans une situation où tout y conduit. »

Gilles Vergnon, *Le Vercors, Histoire et mémoire d'un maquis*, Ed. de l'Atelier, 2002, p. 88.

« Les principes qui régissent la République sont rétablis sur le plateau. Ainsi, le 14 juin, un "Tribunal militaire du Vercors" est installé à l'école élémentaire de La Chapelle, mais il sera rapidement dissout. Le Vercors a également son journal, *Vercors libre* (4 numéros entre le 6 et le 12 juillet), puis *Le petit Vercors* (2 numéros les 17 et 19 juillet).

Le Vercors constitue alors un « embryon d'État dans l'État français de Vichy », qui deviendra un "anti-État, ou plutôt un contre-État". »

Fernand Rude, résistant dans le Maquis.

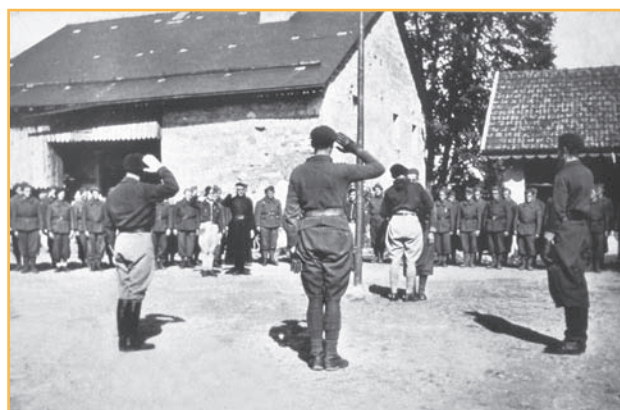
La République du Vercors est le résultat de diverses préoccupations, entre des militaires affirmant une volonté d'étendre la « zone franche du Vercors », et des civils préoccupés par le rétablissement du principe et des lois républicaines et l'anticipation d'une nouvelle république.

Cependant, la "République du Vercors", toute "zone libérée" qu'elle est, demeure une zone dépendante, dont les organes vitaux sont externes, à Londres ou Alger... En effet, celle-ci constitue alors le prolongement de l'État algérois du Gouvernement provisoire de la République française.

Le Vercors, affirmation au grand jour d'une autre légalité, sorte de "contre-état" face à Vichy reste subordonné aux autorités d'Alger, ce qui assure la prédominance du "militaire" sur le "politique".

« Ni véritable maquis, ni véritable "contre-État", un morceau de territoire en insurrection, entre la "zone libérée" et la "République libre". »

Gilles Vergnon, *Le Vercors, Histoire et mémoire d'un maquis*, Ed. de l'Atelier, 2002, p. 112.



Site National Historique de la
Résistance en Vercors

Prise d'armes.

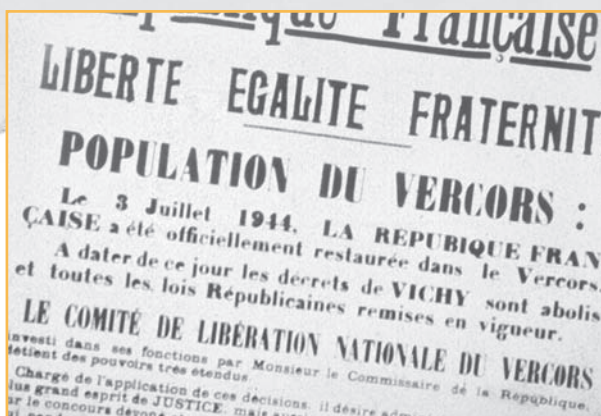
« Ça faisait partie du... pas du folklore, mais presque. On avait tous notre drapeau. Tous les camps avaient leur drapeau, leur mât puis leur drapeau* »

* Il s'agissait en fait d'un fanion.

Paul Borel, engagé à vingt ans dans le Maquis.

POPULATION DU VERCORS :

Le 3 juillet 1944, la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE a été officiellement restaurée dans le Vercors. À dater de ce jour, les décrets de VICHY sont abolis et toutes les lois républicaines remises en vigueur. Le COMITÉ DE LIBÉRATION NATIONALE DU VERCORS, investi dans ses fonctions par Monsieur le commissaire de la République, détient des pouvoirs très étendus. Chargé de l'application de ces décisions, il désire administrer le pays avec le plus grand esprit de JUSTICE, mais aussi avec fermeté... Notre région est en état de siège. Le Comité de libération nationale demande donc à la population de faire l'impossible, comme il le fera lui-même, pour mettre à la disposition du commandement militaire, qui a la charge écrasante de nous protéger contre un ennemi toujours aussi barbare, tous les moyens dont il dispose. Habitants du Vercors, c'est chez vous que la grande République vient de renaître. Vous pouvez en être fiers. Nous sommes certains que vous saurez la défendre. Nous voudrions que le 14 juillet soit pour le Vercors une occasion de plus de manifester sa foi républicaine et son attachement à la grande patrie.
 Vive la République française !
 Vive la France !
 Vive le général de Gaulle !



Site National Historique de la
Résistance en Vercors

Les murs des communes du plateau sont couverts de cette affiche dont le texte de Chavant annonce la restauration du règne républicain.

Une ambiance festive...

« À partir du 9 juin, le Vercors est bouclé et devient autonome avec un chef civil : M. Eugène Chavant. (...) Les maquisards quittent alors la clandestinité et occupent les positions qui leur ont été assignées. (...) Comme il est touchant de voir ces gars, rieurs, heureux, sortir enfin à visage découvert. Ils arrivent en tenue de maquisards. Quelques-uns ont sorti leur uniforme. Où s'installent-ils ? Mais dans les classes ! Avec quelle joie nous accueillons, cette fois, ces nouveaux occupants. (...) Comme ils sont jeunes, tous, rieurs et pleins d'espérance ! »

Journal de Jeanne Revol, in Henri Amouroux, *Joies et douleurs du peuple libéré*,
6 juin-1er septembre 1944, R.Laffont, 1988, p. 267.

« Moi j'étais venue avant le 6 juin, mais, le 6 juin, mais vous savez, c'était une grande fête le Vercors, on a passé des beaux jours quand même. On y croyait tellement ! (...) Bah, dites, toute cette mobilisation ! On croyait qu'on allait gagner ! Tous les gens de Grenoble ils étaient au village (...) on riait bien ! »

Melle Berthouin, vingt-trois ans dans le Maquis.

« La ville de Die est frémissante. Les drapeaux pendent aux fenêtres. Des cars déversent des combattants venus de tous les maquis voisins. La jeunesse chante. La clairette emplit les coupes. On échange des promesses de liberté. »

Yves Farge, *Rebelles, Soldats et Citoyens, souvenirs d'un commissaire de la République*,
P. Grasset, 1946, p.105.

... Une impression d'invincibilité

« Quand je suis arrivé [entre le 25 et le 27 juin 1944], la vie à Vassieux, elle était confortable. Le beurre, c'était pas des petits pains de 250 grammes, c'était des mottes comme ça. Le pain à gogo. (...) Et puis une vie, je dirais de camp de vacances (...) On préparait rien du tout. On préparait pas de plan de défense. Il était impensable que les Allemands attaquent Vassieux. On était là en réserve. »

Paul Wolfrom, vingt ans dans le Maquis, étudiant à Lyon.

« Dans le Vercors c'était la France libre. On se sentait à l'abri. »

France Pinhas, trente-six ans dans le Maquis, infirmière itinérante.

« Le 14 juillet à Saint-Martin, on a eu des chasseurs alpins, on a eu de la musique. Disons que c'était la Vème République, on faisait plus partie de l'État français, on était complètement à part. Ça a été quelque chose de sensationnel. »

Paul Borel, engagé à vingt ans dans le Maquis.



Levée des couleurs.